

La Maternelle

Pour assurer une meilleure réussite scolaire des élèves, la priorité accordée à la maternelle en Sarthe fait l'objet d'une politique déterminée fondée notamment sur la formation, l'accompagnement par les maîtres formateurs, l'attention portée aux effectifs (baisse des seuils à la rentrée 2011). L'évolution des pratiques pédagogiques porte en particulier sur le devenir élève et le développement des pratiques langagières.

Sous l'impulsion de l'Inspectrice de l'Education Nationale en charge du Pré-élémentaire, l'opération des "24h de la maternelle" est initiée les 22 et 23 novembre. Illustrative de cette spécificité des modes d'acquisition des apprentissages premiers, des caractéristiques de la maternelle qui innove constamment, la première édition porte sur le jeu.



Le droit de jouer est inscrit à l'article 31 de la convention internationale des droits de l'enfant. L'activité du jeu est expressément nommée dans les programmes de 2008. L'enfant joue à la maison, à la crèche, au centre de loisir, il joue aussi à l'école mais là sous le regard et la conduite d'un enseignant qui a prévu l'activité à des fins d'apprentissage. Avec le jeu, nous sommes au cœur d'un dispositif fortement inducteur de polyvalence et de transdisciplinarité qui est un support sans égal pour l'acquisition de compétences car il s'inscrit dans la continuité de ce que l'enfant met naturellement en œuvre pour découvrir le monde. La première édition des "24h de la maternelle" sur la thématique du jeu vise à :

- rendre visible le travail assuré quotidiennement par les équipes enseignantes de toutes les classes maternelles des écoles publiques de la Sarthe;
- valoriser une forme de pédagogie propre à l'école maternelle qui s'attache à prendre en compte les rythmes de vie et d'apprentissage des enfants et développe également les apprentissages langagiers;
- donner à voir aux parents nos démarches d'apprentissage et, par l'illustration des rôles et des situations, permettre des formes de continuité entre l'école et la famille. Les dites continuités, envisageables également dans le cadre du péri-scolaire, prennent aussi sens dans le débat actuel sur les rythmes scolaires.

Je me réjouis de cette nouvelle initiative de et pour la maternelle et j'invite chacun à son succès pour la réussite des élèves.

Emmanuel ROY

Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

ACTUALITES

« 24 h de la maternelle » les jeudi 22 et vendredi 23 novembre 2012 - [En savoir plus ...](#)
La mission maternelle présente les « ZOOMS » (audios) de Sébastien - [En savoir plus ...](#)

« En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle élargit leur univers relationnel et leur permet de vivre des situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés, qui contribuent à enrichir la formation de leur personnalité et leur éveil culturel. » BO Hors série N°3-19 juin 2008

« Les enfants ne jouent pas pour apprendre, ils jouent pour jouer, et c'est essentiel pour eux. Mais en jouant, ils découvrent et ils apprennent. Ils éprouvent du plaisir, des sensations, des émotions, ils intériorisent des rôles divers (jeux de faire semblant) et comprennent des situations, ils dépassent des difficultés et en sont valorisés.

Rappelons que le jeu, et pas seulement avant 3 ans, est l'activité de base de l'enfant. Il lui permet d'imiter, de s'exercer aux rôles des plus grands, de planifier son activité, de rêver et développer son imaginaire, de s'accorder avec autrui dans les jeux à plusieurs, de s'exercer au respect de certaines règles pour les jeux qui en comportent, de découvrir et d'expérimenter le monde physique et le monde humain, et aussi de se détendre. Bref, le jeu aide à apprendre et à devenir grand ».

L'école primaire en France, Rapport du haut Conseil de l'Education - 2007 - Agnès FLORIN

L'enfant et le jeu

Le jeu est essentiel au développement physique, social, psychique (y compris intellectuel) de l'enfant. Dès les premiers mois de sa vie, l'adulte qui s'occupe de lui joue avec le bébé à différents jeux, comme celui de « la petite bête qui monte », à se cacher du regard de l'enfant etc. En grandissant, l'enfant va diversifier ses jeux. Il prendra davantage possession de son corps et développera sa motricité et sa mobilité dans l'environnement avec les jeux d'exercice moteur.

Nous avons tous observé, un jour, un enfant qui vient de recevoir un jouet en cadeau, et qui ne s'y étant intéressé qu'un bref moment, se tourne avec délice vers l'emballage. La neutralité de cet objet permettant de tout imaginer ». Nous rencontrons aussi parfois de jeunes élèves qui ne savent pas jouer « comme les autres » et pour lesquels, il faudra avoir la patience de leur ouvrir le champ des possibles en leur offrant des alternatives d'utilisations du matériel mis à leur disposition et leur proposer des activités dans lesquelles ils rentreront en communication avec leurs pairs.

« Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie. L'enfant qui joue à l'école maternelle s'initie à la vie scolaire, et l'on oserait dire qu'il n'apprend rien en jouant ? Pauline Kergomard

À l'heure où l'école maternelle accueille presque tous les enfants en âge d'être scolarisés, comment se situe l'école maternelle par rapport aux propos de Pauline Kergomard ? Le jeu a-t-il toute sa place au sein de l'école, de la classe ? Les situations de jeu offertes aux enfants leur permettent-elles d'apprendre, de rencontrer les autres, de grandir ?

Selon Brougère, cinq critères, dont les deux premiers sont majeurs, définissent le jeu (le second degré, la présence d'une décision, la règle, la frivolité, l'incertitude).

En savoir plus...



Dans le cadre de sa participation à la journée départementale sur la thématique « Jouer ? Est-ce bien raisonnable ? Catherine Valiant, formateur à l'IUMF de Paris et instigatrice de ludothèques in situ, répond à nos questions .

Jouer ? Est-ce bien raisonnable ?

« Le jeu est important dans la vie de tous les enfants dès leur plus jeune âge. C'est sa fonction structurante qui prévaut. Les enfants qui ne jouent pas, ou plus, doivent retenir toute notre attention. On sait que certains abus génèrent un état de sidération qui bloque les processus d'élaborations psychiques indispensables au jeu. En s'appuyant sur les travaux de Mélanie Klein et Donald W. Winnicott on envisage d'ailleurs le jeu comme un moyen thérapeutique, soit utilisé par lui-même pour s'auto rassurer soit comme médiateur d'une rééducation conduite par un professionnel » (C. Valiant).

En savoir plus...

- [La place du jeu](#) - Site Eduscol
- [Le jeu dans le développement de l'enfant](#)
- [Bibliographie et webographie](#) - Proposée par Catherine Valiant
- [Sitographie](#) - CDDP site de le Mans

« C'est pour une bonne part dans le jeu que l'enfant acquiert des aptitudes indispensables pour le travail. Ainsi en est-il de l'aptitude à la tâche dont les jeux de maternelle doivent favoriser la naissance. Le goût de l'effort et de la difficulté, le sens de la consigne, le respect des autres, le contrôle de soi, toutes ces valeurs constituent pour l'éducation autant d'objectifs essentiels dont le jeu permet l'assimilation. » Jean Château

« La personnalité se construit par l'empilement de différentes strates soumises à la maturité motrice et psychologique de l'individu. L'enfant ne joue pas comme l'animal qui répond par des exercices à l'entraînement aux conduites vitales de son espèce. Il joue d'abord afin de ressentir le monde, c'est le stade sensori moteur décrit par Piaget. Il développe sa motricité et sa perception et effectue des prouesses qui l'aident à grandir.

Très vite il va ressentir la nécessité de l'ordre et les jeux de construction ou d'assemblage seront privilégiés. Par l'acquisition de la fonction symbolique il accédera aux jeux d'imitation. Il va apprendre en mimant autrui. Il va pouvoir s'essayer à différents rôles pour mieux les appréhender et les intégrer. C'est la période où il prend conscience de la différence des sexes. Même si l'on n'est pas très loin de la fonction mimétique du jeu pratiqué par l'animal, force est de constater que l'inscription du jeu dans le langage et dans un cadre spatio-temporel font toute la différence » (C. Valiant).

Donner à jouer : les aménagements sont pensés, répondent aux besoins des enfants, leurs intérêts, et évoluent dans le temps.

Laisser jouer : l'enfant doit avoir l'initiative du jeu, la liberté et le temps nécessaire pour exercer son imagination, sa créativité.

Jouer avec : éventuellement, si l'enfant le sollicite l'adulte est disponible pour être partenaire à niveau égal, sans bouleverser le sens du jeu de l'enfant.



Le jeu doit être possible partout où vivent des enfants. À l'école maternelle des lieux et des moments doivent lui être consacrés, de manière systématique. Les cours de récréation doivent être aménagées et favoriser des pratiques ludiques de toutes sortes. Il doit y avoir des jeux, des jouets dans les classes et des coins jeux doivent y être installés.

« Il faut faire une place plus importante au jeu à l'école, ce qui ne signifie pas que l'enseignant soit pour autant toujours en retrait. D'abord, parce que ces moments de jeux libres lui permettent d'observer les enfants, et de découvrir leurs centres d'intérêt et domaines de compétences. L'enseignant peut aussi favoriser le développement d'interactions entre enfants, voire de temps en temps suggérer une nouvelle utilisation d'un objet ou d'un ensemble d'objets. Souvent, l'enfant a besoin du regard de l'adulte (Regarde ce que j'ai fait !) pour y trouver la reconnaissance de sa compétence et même de son identité ; il éprouve le sentiment de sa propre compétence dans le regard d'autrui. Le tout-petit y gagne une confiance en lui qui favorise ses apprentissages dans d'autres domaines ».

Rapport du haut Conseil de l'Education – 2007 - Agnès Florin

En savoir plus...

- [Le jeu à l'école maternelle](#) - Ressources départementales 72
- [Un outil pédagogique particulier : LE JEU](#) - Catherine Valiant
- [Le fond et la forme ; l'exercice et le jeu](#) - Eric Fleurat
- [Le jeu à l'école maternelle](#) - Anne-Marie Doly

« Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique ».

Article 31 - Convention internationale des droits de l'enfant – 20 novembre 1989

C'est ici que se situe toute la différence du jeu à la maison ou au centre de loisirs et du jeu à l'école. On vient à l'école pour apprendre, même si l'activité est plaisante, par conséquent, on doit savoir ce que l'on a appris à faire en la pratiquant. Ensuite on apprendra à remobiliser ces compétences dans des activités plus scolaires.

Jouer à la maison et à l'école , est-ce la même chose ?



Le jeu est un « non-travail qui a sa propre raison d'être et trouve son but en lui-même » - Martine Mauriras-Bousquet



Jouer à l'école, est-ce important ?



« Vers 1899, Karl Groos va poser le jeu comme un parangon d'activité pouvant mener au travail. Il expose les similitudes en soulignant que dans le jeu, l'enfant se donne une tâche à accomplir, qu'il s'investit d'un devoir. Il fait souvent montre d'une grande rigueur et d'exigences. Dans la même veine, Jean Château parlera du jeu comme un lieu de développement de « l'aptitude à la tâche ». J'ajouterai que la première condition du transfert de compétences sera la mise en mots de l'expérience par un adulte pédagogue » (C. Valiant).

Le jeu et le travail sont complémentaires.

Dans le jeu, le « résultat » n'est pas important, ce n'est pas « pour de vrai ». Dans le travail, au contraire, le « résultat » est ce qui compte, ce qui, d'une manière ou d'une autre, sera évalué et ce qui permettra de franchir une étape décisive.

Tous les professionnels considèrent que le jeu favorise le développement affectif, relationnel et cognitif des enfants. Ce constat vaut aussi pour l'école où l'enfant passe six heures par jour et, où le jeu est utilisé comme outil pédagogique pour construire des apprentissages dans les différents domaines d'activités.

Quel est le rôle de l'enseignant ?

« Un des objectifs de l'école maternelle est de créer une culture commune propre à réduire les écarts. Ce n'est pas seulement la mise en place d'activités ludiques qui permettra aux élèves de construire cette culture commune. L'enseignant devra également prévoir un travail d'explicitation afin que le jeu, activité naturelle de l'enfant pour appréhender le monde, devienne le jeu support de sa pédagogie.

On doit percevoir dans la classe que toutes les activités ont un sens et participent à la construction d'un cadre de référence. Si l'enseignant n'apporte pas suffisamment de cohérence dans l'agencement de ses séquences et de ses séances, l'élève ne parviendra pas à exercer son intelligence» (C. Valiant).

Comment organiser les coins jeux ?



« La création d'une aire transitionnelle est une condition nécessaire pour permettre à un individu, à un groupe, de retrouver sa confiance dans sa propre continuité, dans sa capacité d'établir des liens entre lui-même, le monde, les autres; dans sa faculté de jouer, de symboliser, de penser et de créer ». D. Anzieu

« On constate un parallèle entre la progression dans les sections et la disparition des coins jeux...Il serait judicieux d'engager les enseignants à s'interroger sur les finalités et l'organisation des espaces de jeu de la petite à la grande section...Les pratiques de jeu, très importantes pour les jeunes enfants, tendent à se perdre. La rareté des espaces de jeu est préoccupante ».

Actes de la Direction de l'Enseignement Scolaire - Versailles - 2002

« Concrètement l'enseignant doit décliner les coins jeux en plusieurs phases :

Phase 1 : il aménage le milieu afin de permettre aux élèves de jouer librement. Il choisit judicieusement les objets qui induiront chez eux des comportements en adéquation avec ses objectifs d'apprentissage futur.

Phase 2 : il laisse vivre les situations. C'est le moment du développement de la conversation enfantine (cf. Jean-François Simonpoli). C'est le domaine de la socialisation qui prime.

Phase 3 : la fin du jeu passe par le rangement qui doit être accompagné par l'enseignant. C'est un moment d'échanges et de bilan. Il faut pour cela que le coin jeu réponde à une logique de rangement et que celle-ci soit explicitée.

Phase 4 : si nécessaire l'expérience vécue sera travaillée en grand groupe. C'est la nécessité qui fait loi. Si un événement, une question, un problème émerge, la classe doit en être informée afin de devenir force de propositions. Le regroupement sera également l'occasion de construire une représentation commune de l'acte de jouer et un patrimoine autour du thème. La lecture d'albums où le jeu est présent, l'analyse d'images ou de reproductions d'œuvres dans lesquelles le jeu s'illustre sont des matériaux indispensables pour l'inscription des élèves dans la culture.

Phase 5 : les coins doivent absolument évoluer au fil du temps et des intentions pédagogiques du maître. On placera de nouveaux objets (une pelle et une balayette dans le coin cuisine, un vaporisateur sur la coiffeuse, différents bouchons dans le bac à eau...). Il faut créer l'événement, laisser les élèves s'emparer de la situation puis regarder ce qu'ils en font, voire en parler avec eux. Tout est question de cohérence par rapport à une progression construite par le maître.

Phase 6 : il sera parfois nécessaire de jouer avec eux. Le coin jeu deviendra alors un atelier dirigé où le maître en position basse (cf. Frédéric François) prendra un rôle. Il est bien sûr évident qu'il sera une forte source de propositions. Il mesurera dans les séances suivantes l'impact de ses interventions. (évaluation in situ) » (C. Valiant).

Les jeux à règles ont -ils leur place dès l'école maternelle ?



« Dans un second temps lorsque la reconnaissance de l'altérité aura commencé, il faudra envisager les jeux de société.

De nombreuses compétences pourront ainsi être travaillées à condition de prendre quelques précautions.

Une progression doit être construite. Elle devra s'appuyer sur une fine analyse des jeux en regard des capacités et des compétences à acquérir (l'élaboration d'une répartition des jeux au sein de l'école sera un plus).

On n'oubliera jamais que le jeu n'est qu'un point de départ et qu'il doit faire l'objet d'une mise en mots des stratégies et des compétences utilisées (métacognition), prémices indispensables à une possibilité de transfert .

Enfin, la mise en place de ces jeux doit être ritualisée. Cette ritualisation répond aux besoins de construction d'un espace identifiable par chacun. Le jeu de société fait appel à la notion de « maître du jeu ». Lorsque tous les élèves auront découvert un jeu avec l'enseignant en atelier dirigé, ils pourront développer leur autonomie et choisir d'y jouer dans un atelier libre. Pour ce faire l'enseignant confiera la boîte au « maître du jeu » qui sera garant du bon déroulement de la partie et du rangement du jeu. Il est investit d'une mission et ne joue pas avec les autres. Cela nécessite quelques aménagements de la boîte. On devra y voir figurer un document permettant de vérifier par l'utilisation du terme à terme que tous les éléments du jeu ont bien été récupérés. A la fin du jeu, l'élève responsable remettra en mains propres la boîte au professeur et lui confirmera qu'il a bien effectué la vérification » (C. Valiant)

Jeux et domaines d'activités

CLIQUEZ
sur les liens

● [Jeux et lecture](#)

● [Jeux et TUIC](#)

● [Jeux et EDD - Imagier](#)

● [Jeux et arts visuels](#)

● [Jeux et maths doc A
et doc B](#)

● [Jeux et EPS](#)

● [Jeux et anglais](#)

● [Jeux et musique](#)

● [Jeux coopératifs](#)

● [Jeux et sciences](#)

● [Jouer, manipuler et grandir](#)

Le jeu, activité naturelle de l'enfant, est pensé et exploité à l'école maternelle pour développer les compétences de chacun des domaines d'apprentissage. Il permet à l'enseignant de mettre chaque enfant dans une dynamique de réussite. D'une manière générale, le jeu participe à l'appropriation du langage, objectif essentiel de l'école maternelle, et à la structuration de la pensée.

Pour répondre aux besoins et aux exigences de chaque domaine d'apprentissage, il est nécessaire de varier les formes et organisations de jeux. Chaque groupe départemental vous propose des jeux à décliner dans vos classe de la PS à la GS de maternelle (*cliquez sur les liens à gauche*).

A VOS JEUX !

Remerciements à :

- Catherine Valiant qui a accepté de nous accompagner dans notre réflexion et de répondre à nos questions
- Aux membres du comité de rédaction pour leurs contributions et leur relecture efficace
- Aux groupes départementaux pour leur rédaction de fiches proposant des jeux en lien avec leur domaine d'activités
- A tous nos partenaires dont la ludothèque « Planet'jeux »

(Contact : Marie-Hélène OGER - IEN72.preelem@ac-nantes.fr)